

# BULLETIN DE RÉSERVATION ALSH DE PRAYSSAS

Nom(s) et prénom de(s) l'enfant(s) .....

(Cochez les cases correspondantes)

DATES	MATIN	REPAS	A-MIDI	SORTIES
Lundi 10 avril				
Mardi 11 avril				
Mercredi 12 avril				
Jeudi 13 avril				
Vendredi 14 avril				
Lundi 17 avril				
Mardi 18 avril				
Mercredi 19 avril				
Jeudi 20 avril				
Vendredi 21 avril				

PRESTATION*	NB D'ENFANTS X ..... JOURNÉES X..... €	NB D'ENFANTS X ..... JOURNÉES SANS REPAS X..... €	NB D'ENFANTS X ..... ½ JOURNÉE(S) X..... €	NB D'ENFANTS X ..... ½ JOURNÉES + REPAS X..... €
SOUS-TOTAL				
+ SORTIES	Nom(s) sortie(s)	Montant sortie(s) ..... €	<b>TOTAL À RÉGLER : .....</b> €	

\*Pensez à ajouter 3 euros par présence si vous êtes issus d'une commune non conventionnée (communes renseignées au dos).

Bulletin à détacher ou à copier et à renvoyer accompagné du règlement à

Ifac 289 rue de Lille 47000 AGEN.

Réponse souhaitée avant le 5 avril. A rapporter à l'ALSH ou à envoyer par mail  
Merci de nous informer à l'avance de la présence de vos enfants.



## ACCUEIL DE LOISIRS DE PRAYSSAS



VACANCES DE PRINTEMPS  
DU 11 AU 21 AVRIL 2023

UN PRINTEMPS GOURMAND



# PROGRAMME

Déroulement d'une journée type : 7h30 Accueil et foire aux activités / 9h30 Activités du matin / 12h Repas / 13h Temps calme pour les petits et activités libres pour les plus grands / 14h30 Activités de l'après midi / 16h30 Goûter / 17h Foire aux activités de fin de journées / 18h30 fin de journée.  
Pour les temps calmes des plus petits, pensez aux doudous

	LUNDI 10	MARDI 11	MERCREDI 12	JEUDI 13	VENDREDI 14
<b>MATIN</b>	Féried	3 - 6 ans 7 - 13 ans DECO DE PRINTEMPS	3 - 6 ans Balade nature et fabrication d'un herbier 7 - 13 ans On file à la bibliothèque	3 - 6 ans Fleurs et papillons ! 7 - 13 ans On cuisine pour le goûter	3 - 6 ans A cheval ! 7 - 13 ans Un cerf volant pour les beaux jours
	Féried	3 - 6 ans Têtes d'oeufs 7 - 13 ans Sportif en herbe	3 - 6 ans Médiathèque 7 - 13 ans Jardinières et plantations	3 - 6 ans 7 - 13 ans Après midi à la MARPA : Chasse aux œufs et jardinage	3 - 6 ans Parcours sportif pour la naturalistes 7 - 13 ans On va pêcher à Bruch
<b>Planning susceptible d'être modifié.</b>					
	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21
<b>MATIN</b>	3 - 6 ans Fabrication costumes pour le bal du printemps 7 - 13 ans Mangeoires et abreuvoirs	3 - 6 ans pâtisserie 7 - 13 ans Médiathèque	3 - 6 ans Land art 7 - 13 ans Fabrication costumes pour le bal du printemps	3 - 6 ans Bibliothèque 7 - 13 ans Cavalons !!	3 - 6 ans 7 - 13 ans Déco Bal du printemps
	3 - 6 ans Photophores pour soirée printanières 7 - 13 ans Sportez vous bien	3 - 6 ans petits jeux en plein air 7 - 13 ans Visite à l'EHPAD (activité mémoire)	3 - 6 ans Ca court, ça saute ! 7 - 13 ans Soyons adroits	3 - 6 ans 7 - 13 ans Grand jeu de la nature	3 - 6 ans 7 - 13 ans Bal du printemps

Planning susceptible d'être modifié.

# INSCRIPTIONS

## TARIFS

TARIFS ALSH PRAYSSAS A partir de la rentrée 2022	Journées	Demi-journée	½ journée + repas	Journée sans repas
AUTRES	12,50 €	5,80 €	9,35 €	11,60 €
QF de 0 à 500€	4,20 €	2,80 €	6,35 €	5,60 €
QF de 501 à 856€	5,10 €	3,50 €	7,05 €	7,00 €
QF de 857 à 1100€	7,50 €	3,70 €	7,25 €	7,40 €
QF de 1101 à 1600€	8,40 €	4,00 €	7,55 €	8,00 €
QF > à 1600€	9,50 €	4,50 €	8,05 €	9,00 €

Un supplément de 3 euros sera demandé aux familles issues de communes n'ayant pas de convention avec la commune de Prayssas\*.

Les tarifs journée de l'ALSH tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA ainsi que du quotient familial de chaque famille. Les tarifs comprennent le repas du midi, le goûter, l'assurance, l'encadrement et l'animation quotidienne. Des suppléments pourront être demandés pour l'organisation de certaines sorties exceptionnelles et des mini camps.

## INFORMATIONS

Les enfants sont acceptés dès 3 ans.

Ils doivent avoir acquis la propreté et être scolarisés.

Les dossiers d'inscription peuvent être récupérés sur simple demande.

Les dossiers d'inscription devront être déposés à l'accueil de loisirs ou directement à l'ifac.

Toute admission à l'accueil de loisirs est soumise à une réservation réalisée au préalable au moyen des grilles fournies. Toutes les réservations non honorées seront facturées (sauf certificat médical).

Si vous n'avez pas réservé la place de votre enfant, il est possible qu'il ne puisse pas participer aux activités. (Voir règlement intérieur de l'ALSH sur le site internet onglet « inscription »)

**Aucun enfant ne sera accepté sans règlement préalable.**

\*Liste des communes conventionnées avec Prayssas : Bazens, Cours, Frégimont, Granges/Lot, Lacépède, Laugnac, Lusignan-Petit, Madaillan, Montpezat, Saint-Sardos, Sembas

Nous nous efforçons de faire respecter les mesures barrières et respectons les protocoles en vigueur.

## CONTACT

Ifac Etb Gascogne et Guyenne 289 rue de Lille 47000 AGEN

ALSH : 07 82 49 06 46 Ifac : 05 24 38 14 17

Mail : [alsh.prayssas47@yahoo.com](mailto:alsh.prayssas47@yahoo.com)

[www.ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs-de-Prayssas](http://www.ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs-de-Prayssas)

Permanences

**Hors vacances scolaires**

du lundi au vendredi de 10h à 16h – 05 24 38 14 17

**En période de vacances scolaires :**

du lundi au vendredi de 8h à 10h, de 13h30 à 14h30 et de 16h30 à 18h30 : 07 82 49 06 46

Durant les vacances : Téléphone de l'école de Prayssas : 05 53 95 02 76